



Pour publication immédiate : 10/01/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO A ANNONCE LE VERSEMENT DE 9,7 MILLIONS DE DOLLARS AUX MUNICIPALITES LOCALES DESTINES A LA DISSOLUTION DES NIVEAUX ADMINISTRATIFS REDONDANTS

Le Crédit d'Impôt en faveur de l'Autonomisation des Citoyens permet aux administrations locales d'offrir des allègements fiscaux fonciers annuels ainsi qu'une aide pour les services continus

Le gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui le versement de 9,7 millions de dollars sous le Crédit d'Impôt en faveur de l'Autonomisation des Citoyens (Citizen Empowerment Tax Credit, CETC) à 19 gouvernements locaux de New York. Les électeurs ont accueilli favorablement la dissolution d'un village de leur territoire. Trois municipalités supplémentaires ayant procédé à la dissolution d'un village fin 2017 bénéficieront également du crédit d'impôt annuel.

« Je félicite ces gouvernements locaux d'avoir collaboré avec leurs communautés pour une meilleure efficacité administrative et une réduction des niveaux au sein de la bureaucratie. Cette initiative permettra d'abaisser les coûts et de lutter contre la taxe foncière qui reste l'impôt le plus onéreux à New York », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Nous apporterons notre soutien à toute localité souhaitant trouver des solutions pour moderniser et rationaliser ses opérations et offrir du même coup à ses habitants un allègement fiscal. »

En 2011, le Gouverneur Cuomo a créé le Crédit d'Impôt en faveur de l'Autonomisation des Citoyens pour permettre aux gouvernements locaux de bénéficier d'une aide annuelle et progresser au niveau des consolidations ou dissolutions. L'aide annuelle, qui n'excèdera pas 1 million de dollars, correspond à 15 % du montant total des taxes foncières perçues par toutes les municipalités participant à la consolidation ou à la dissolution. Au moins 70 % de l'aide devra être restituée aux habitants du gouvernement local sous forme d'un allègement fiscal foncier direct.

La Secrétaire de l'État de New York, Rossana Rosado, a déclaré : « Le département d'État continue de soutenir les municipalités de New York dans la réduction des services administratifs locaux superflus et permet aux communautés de travailler plus intelligemment et plus efficacement au service de leurs citoyens ».

Les municipalités bénéficiant actuellement du CTEC annuel à hauteur de 9 718 411 dollars sont les suivantes:

Région de la Capitale :

- 133 047 dollars à la ville de Salem pour la dissolution du village de Salem (total de 266 094 dollars depuis 2016)

Vallée de la Mohawk :

- 78 960 dollars à la ville de Bridgewater pour la dissolution du village de Bridgewater (total de 236 880 dollars depuis 2015).
- 47 749 dollars à la ville de Trenton pour la dissolution du village de prospect (total de 95 498 dollars depuis 2016)

North Country :

- 124 762 dollars à la Ville d’Au Sable pour la dissolution du Village de Keeseville (total de 374 287 dollars depuis 2015)
- 104 897 dollars à la ville de Chesterfield pour la dissolution du village de Keeseville (total de 314 690 dollars depuis 2015).
- 90 199 dollars à la ville d’Edwards pour la dissolution du village d’Edwards (total de 450 995 dollars depuis 2013)
- 85 223 dollars à la ville de Hermon pour la dissolution du village de Hermon (depuis 2017).
- 350 609 dollars à la ville de Moriah pour la dissolution du village de Port Henry (depuis 2017).
- 139 703 dollars à la ville de Wilna pour la dissolution du village de Herrings (depuis 2017).

Finger Lakes :

- 58 698 dollars à la ville d’Albion pour la dissolution du village d’Altmar (total de 234 792 dollars depuis 2014)
- 428 160 à la ville de Lyons pour la dissolution du village de Lyons (total de 856 320 dollars depuis 2016)
- 364 925 dollars à la ville de Macedon pour la dissolution du village de Macedon (depuis 2017)
- 57 133 dollars à la ville de Pike pour la dissolution du village de Pike (total de 457 064 dollars depuis 2010).
- 538 557 dollars à la ville de Seneca Falls pour la dissolution du village de Seneca Falls (total de 3 231 340 dollars depuis 2012).

Ouest de l’État de New York :

- 40 652 dollars à la ville de Carrollton pour la dissolution du village de Limestone (total de 284 566 dollars depuis 2011).
- 27 974 dollars à la ville de Conewango pour la dissolution du village d’East Randolph (total de 167 845 dollars depuis 2012).

- 185 643 dollars à la ville de Hanover pour la dissolution du village de Forestville (depuis 2017).
- 75 477 dollars à la ville de Perrysburg pour la dissolution du village de Perrysburg (total de 452 864 dollars depuis 2012).
- 53 453 dollars à la ville de Randolph pour la dissolution du village de East Randolph (total de 320 718 dollars depuis 2012).
- 141 393 dollars à la ville de Randolph pour la dissolution du village de Randolph (total de 848 356 dollars depuis 2012).

Fin 2017, trois municipalités supplémentaires bénéficieront du CETC à compter de cette année (montants annuels à déterminer) :

Long Island :

- La ville de Brookhaven bénéficiera du CETC pour la dissolution de Mastic Beach.

Ouest de l'État de New York :

- La ville de Cherry Creek percevra l'argent pour la dissolution du village de Cherry Creek.

Vallée de la Mohawk :

- La ville de Trenton recevra une autre subvention pour la dissolution du village de Barneveld.

En plus du CETC, le Département d'État offre un programme incitatif de planification et de mise en œuvre aux municipalités envisageant la consolidation ou la dissolution, et pour établir de nouveaux partenariats entre les différents niveaux des gouvernements locaux, y compris les districts scolaires. Les habitants de New York et les dirigeants communautaires souhaitant en savoir plus sur la consolidation ou la dissolution communautaire pourront consulter la [Division des services publics locaux du Département d'État de New York](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418